



**Philippe Jordan** Un vibrant hommage a été rendu au commandant des pompiers de Fribourg, parti après 40 ans de service. >> 8



**Faillite déclarée pour Barbey SA**

Granges-Marnand. L'entreprise centenaire qui produit notamment des sandwiches et des pizzas a dû cesser ses activités par décision du tribunal. Vingt-quatre collaborateurs seraient touchés. >> 12

# RÉGIONS

7  
LA LIBERTÉ  
VENDREDI 19 JANVIER 2018

Le canton de Fribourg organise un concours pour attirer de nouvelles entreprises sur le site d'Elanco

## Un appel à l'innovation à Saint-Aubin

<< NICOLAS MARADAN

**Broye >>** Patrons, venez tenter votre chance! Le canton de Fribourg lance un concours international visant à attirer des entreprises innovantes sur son site de Saint-Aubin, racheté l'an dernier à la société Elanco. Le projet a été présenté hier matin à la presse par Marie Garnier et Olivier Curty, respectivement ministres fribourgeois de l'Agriculture et de l'Economie.

Dix entreprises gagneront ainsi le droit de s'établir gratuitement dans une partie des locaux déjà existants sur la parcelle broyarde pour une durée de deux ans, ainsi qu'un montant de 30 000 francs et un soutien personnalisé sous forme de coaching pour développer leurs activités. En outre, cinq firmes ne souhaitant pas s'implanter dans le canton de Fribourg, mais intéressées par le marché suisse, remporteront une «semaine découverte» de la région, tous frais payés, dans le but de nouer des collaborations avec des partenaires locaux.

### Dans trois secteurs

Concrètement, il s'agit de stimuler l'innovation dans trois domaines bien précis: l'alimentation, l'agriculture et la biomasse, «soit l'utilisation de la production du sol pour faire autre chose que de la nourriture», précise Jean-Luc Mossier, directeur de la Promotion économique du canton de Fribourg. Par exemple en exploitant du marc de café, des plumes de poulets ou encore des tourteaux de noix. «Ces résidus contiennent des protéines, des polyphénols ou des fibres qui peuvent être utilisés dans la cosmétique ou le domaine pharmaceutique», illustre Nadine Lacroix Oggier, qui dirige



A terme, le site de Saint-Aubin pourrait accueillir entre 1500 et 2000 emplois. DR

le cluster Food & Nutrition, un réseau multidisciplinaire soutenu par Région Capitale suisse.

Un jury, constitué notamment de Paul-Albert Nobs, directeur de Cremo, ou encore d'Alexandre Sacerdoti, ancien directeur de Chocolat Villars, a été spécialement constitué pour désigner les vainqueurs. Ces derniers seront choisis sur la base de différents critères comme la durabilité, le degré d'innovation et le potentiel de création d'emplois.

En tout, 220 000 francs seront nécessaires au lancement de ce concours. La Nouvelle Politique régionale (NPR) y contribuera à hauteur de 109 000 francs. Différents



**«Entre 30 et 60% du site d'origine vont être conservés»**

Jean-Luc Mossier

sponsors de l'économie privée – Nestlé, Cremo, Fenaco et Micarna – mettront en tout 50 000 francs dans la tirelire. Et le canton de Fribourg prendra le reste – 61 000 francs – à sa charge. «Puis les moyens de la Promotion économique prendront en principe le relais», annonce Jean-Luc Mossier. Au final, plus d'un demi-million de francs devrait ainsi être investi par le canton de Fribourg. Les candidats peuvent soumettre leur dossier dès le début du mois de mars et jusqu'à la fin du mois de mai. Et les lauréats seront désignés en novembre.

Les entreprises attirées dans la Broye par le biais de ce concours n'occuperont néan-

moins pas l'entier du site d'Elanco, qui comprend notamment près de 280 000 m<sup>2</sup> de terrains en zone d'activité. «Sur le site de Saint-Aubin, il n'y aura pas que de l'innovation, il y aura aussi des gros projets industriels», souligne Jean-Luc Mossier. Notamment l'entreprise Translait qui souhaite y construire un centre de séchage de lactosérum (voir ci-dessous).

### Compromis en discussion

Pour que ce projet-là voie le jour, un Plan d'affectation cantonal (PAC) doit être ficelé très prochainement. «C'est une course contre la montre», image le directeur de la Promotion économique. D'autant que le

Service des biens culturels souhaite protéger plusieurs bâtiments à haute valeur patrimoniale. Un compromis est négocié actuellement. «Il est plus ou moins certain que les bureaux et les laboratoires historiques vont être gardés. Un doute demeure pour l'une des halles mécaniques qui n'est pas en très bon état, mais qui pourrait être conservée. En revanche, la grande halle vétérinaire, qui est difficilement valorisable, devrait a priori être démolie. Entre 30 et 60% du site d'origine vont être conservés», renseigne Jean-Luc Mossier, estimant que le site de Saint-Aubin pourrait accueillir, à terme, entre 1500 et 2000 emplois. >>

## L'arrivée d'un groupe chinois inquiète

### Les producteurs de lait demandent des éclaircissements à l'Etat de Fribourg.

Le projet de la société Translait et de son partenaire chinois Synutra de s'implanter à Saint-Aubin, sur le site déserté par Elanco, fait réagir les milieux agricoles. La Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL) vient d'interpeller le Conseil d'Etat à ce propos, a appris *La Liberté*. Elle demande des précisions sur les tractations en cours et lui fait part de ses inquiétudes.

Basée à Corminbœuf, l'entreprise Translait est active depuis cinquante ans dans la valorisation des sous-produits laitiers, qu'elle transforme essentiellement en fourrage pour animaux. Elle envisage d'étendre ses activités sur le site que l'Etat de Fribourg a racheté au printemps dernier. En partenariat avec la multinationale chinoise Synutra, elle compte investir près de cent millions de francs dans des

installations pour transformer le petit-lait en poudre alimentaire pour enfants. Directeur de Translait, Vincent Stucki répond qu'il est encore trop tôt pour évoquer le projet de Saint-Aubin. Les discussions sont toujours en cours.

**Ce qui inquiète la FSFL?** La stratégie de Synutra d'abord. «D'expérience, on remarque que les Chinois peuvent s'intéresser à un produit, faire grimper les prix, puis abandonner l'affaire tout aussi vite en laissant les gens sur le carreau», craint André Brodard, directeur de la FSFL. Et l'entreprise Synutra n'est pas une inconnue en Europe. En Bretagne, où elle a inauguré en 2016 une des plus grandes usines de fabrication de poudre de lait en Europe, le climat social y est tendu, selon les médias français. En début d'année, une nouvelle demande de permis de construire a été déposée, pour construire une usine de production de lait UHT cette fois.

Et c'est justement un tel développement qui inquiète les acteurs helvétiques de la branche. Soit que la valorisation du petit-lait ne soit qu'une première étape avant la fabrication de produits laitiers pour l'alimentation humaine. «Nous aurions alors un gros problème de concurrence avec Cremo», lance André Brodard.

Président de la FSFL, Gaby Yerly se permet un petit rappel. La FSFL, qui regroupe 1400 producteurs de lait, est l'actionnaire majoritaire de Cremo. Début 2003, l'Etat de Fribourg s'est associé à la branche pour l'aider à reprendre les activités de Swiss Dairy Food, géant laitier en faillite. Il a consenti un prêt sans intérêt pour un montant de 4 millions de francs. «J'attends donc de l'Etat qu'il ne favorise pas le développement d'activités qui entreraient en concurrence avec celles d'une entreprise qu'il a naguère soutenue», déclare Gaby Yerly. >>

MAGALIE GOUMAZ

### COMMENTAIRE

#### Quelques cacahuètes pour l'apéro

En 2016, lors de la campagne électorale pour le Conseil d'Etat, l'expression trônait sur les lèvres de chaque candidat, comme un slogan rabâché à l'unisson: Fribourg entend mener une politique foncière active. Comprenez par là que le canton noir et blanc doit absolument attirer sur ses terres de nouvelles entreprises. Il faut dire que plus d'un Fribourgeois sur quatre est obligé de s'exiler pour travailler et que le produit intérieur brut par habitant y est largement inférieur à la moyenne nationale.

A ce titre, le concours dévoilé hier par l'Etat, destiné à créer de nouveaux emplois sur les rives de la Broye, est une initiative sympa-

thique et originale. Ce n'est toutefois que l'apéritif. Quelques cacahuètes pour calmer les estomacs de convives impatients. Le plat de résistance, ce sera la révision de la loi sur la promotion économique et l'élaboration de la nouvelle loi sur la politique foncière active. Cette dernière prévoit notamment la création d'un établissement autonome de droit public à même de gérer les terrains pouvant être mis à disposition des entreprises. Ce n'est qu'une fois cet indispensable arsenal législatif mis en place que le Gouvernement fribourgeois saura s'il peut sabrer le champagne. Il doit en tout cas faire vite. Car l'économie a faim.

NICOLAS MARADAN